

**Lettre de consentement**

La COVID-19 est extrêmement contagieuse et se propage principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Je, participant-e et membre de la FADOQ – Région Laval, m’engage à me conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet.

En **copiant-collant ce présent document** et le retournant à l’adresse courriel suivante : **julie.rheault@fadoqalaval.com** vous consentez au protocole ci-dessous.

1. Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j’assume volontairement le risque d’être exposé ou infecté par celle-ci ;
2. Je déclare que ma participation est volontaire ;
3. Je déclare que ni moi ni personne habitant sous mon toit, n’a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;
4. Si j’éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m’engage à ne pas me présenter aux activités durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe ;
5. Je déclare que ni moi ni personne habitant sous mon toit, n’a voyagé ou fait escale à l’extérieur du Canada, ni dans aucune province à l’extérieur du Québec dans les 14 derniers jours ;
6. Je respecte les mesures d’hygiène de base : me laver les mains qu'elles soient gantées ou non, tousser et éternuer dans mon coude, éviter de me toucher le visage ;
7. Je respecte les mesures de distanciation physique soit un minimum 2 m entre chaque personne. S'il m’est impossible de maintenir cette distance, je m'engage à porter un couvre-visage ;
8. Je respecte la signalisation et l’affichage présents dans les lieux publics.
9. Je suis autonome et responsable en amenant : eau, nourriture, papiers-mouchoirs, masque ou couvre-visage, gel hydroalcoolique, lunettes de soleil ou lunettes de vision (protection oculaire) et trousse de premiers soins.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu’à ce que la FADOQ – Région Laval reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l’effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.